



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat
7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: OBS/N-WIGOS-FP

GENÈVE, le 18 mai 2015

Annexe: 1

Objet: Désignation d'un correspondant national pour le WIGOS et liste récapitulative d'auto-évaluation pour le WIGOS

Suite à donner: Désigner un correspondant national pour le WIGOS et fournir les informations requises dans la liste récapitulative d'auto-évaluation, de préférence d'ici au 30 juin 2015 au plus tard

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous rappeler que le Seizième Congrès météorologique mondial (Cg-XVI, 2011), par sa résolution 50 (Cg-XVI), a décidé de mettre en œuvre le Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS), qui constitue l'une des cinq priorités stratégiques de l'Organisation. À cet égard, le Congrès a encouragé les Membres à:

- a) Détacher des experts pour qu'ils participent aux travaux des commissions techniques relatifs au WIGOS;
- b) Soutenir les activités régionales et mondiales de mise en œuvre du WIGOS;
- c) Coordonner leurs activités de mise en œuvre du WIGOS et du SIO;
- d) Partager leur expérience en la matière et unir leurs efforts pour mettre en œuvre le WIGOS, notamment en proposant une aide aux Membres qui ont des besoins précis à cet égard;
- e) Tenir le Secrétaire général au courant des activités qu'ils mènent en vue de la mise en œuvre du WIGOS.

Le Conseil exécutif a recommandé au Dix-septième Congrès de définir la période financière 2016-2019 comme la période correspondant à la phase préopérationnelle du WIGOS, au cours de laquelle les activités menées aux niveaux régional et national devront prendre de l'ampleur. Compte tenu de l'importance du rôle des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) dans la mise en œuvre du WIGOS au niveau national, le Conseil exécutif a fortement encouragé tous les représentants permanents de l'OMM à désigner des correspondants nationaux pour le WIGOS, désignation à laquelle je vous prie, par la présente, de bien vouloir procéder. Afin de vous aider à choisir une personne dotée d'un niveau et d'un domaine de compétence appropriés, le mandat des correspondants nationaux est reproduit en annexe.

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6849)

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

La liste récapitulative d'auto-évaluation pour le WIGOS a été élaborée par le Groupe de coordination intercommissions pour le WIGOS (ICG-WIGOS), en vue d'aider les Membres à déterminer les activités qu'il convient de mettre en œuvre dans leur pays et à évaluer leur état de préparation national dans l'optique de cette mise en œuvre. La liste récapitulative est accessible sur le site Web de l'OMM à l'adresse <http://www.wmo.int/pages/prog/www/wigos/tools.html> (disponible dans toutes les langues de l'OMM). Le lien précédent donne aussi accès à deux exemples de liste récapitulative dûment remplie (également disponibles dans toutes les langues de l'OMM), fournis respectivement par l'Australie et la Suisse. J'espère que ces deux exemples vous permettront de mieux comprendre le type d'informations que nous attendons de votre part.

L'expert que vous aurez désigné comme correspondant national pour le WIGOS est prié de remplir la **Liste récapitulative d'autoévaluation** et de l'envoyer au Bureau du projet WIGOS par courriel (izahumensky@wmo.int), **de préférence d'ici au 30 juin 2015 au plus tard**.

Je vous remercie de votre engagement en faveur de la mise en œuvre du WIGOS, ainsi que des efforts et des ressources que vous consacrez à ce projet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(J. Lengosa)
pour le Secrétaire général

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

=====

OBS/N-WIGOS-FP, ANNEXE

MANDAT DES CORRESPONDANTS NATIONAUX POUR LE WIGOS

Les correspondants nationaux pour le WIGOS sont chargés de:

- Piloter, au nom de leurs représentants permanents respectifs, les échanges d'informations sur le WIGOS avec le Secrétariat de l'OMM (Bureau du projet WIGOS et Bureau régional de l'OMM) ainsi qu'avec les organes constituants régionaux concernés par le WIGOS;
- Suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre du WIGOS au niveau national et en rendre compte, compte tenu des orientations fournies par le Groupe de coordination intercommissions pour le WIGOS et par le Bureau du projet WIGOS du Secrétariat de l'OMM;
- Rendre compte au Bureau du projet WIGOS des problèmes et difficultés qui pourraient avoir des incidences sur la mise en œuvre du WIGOS dans leur pays et solliciter son avis;
- Déterminer les besoins en matière de formation et de développement des capacités liés au WIGOS et prendre des mesures appropriées en vue de répondre à ces besoins;
- Participer, le cas échéant, aux réunions de l'OMM en rapport avec le WIGOS en qualité de «rapporteur» national.
